



Résumé des principales décisions du plenum du Conseil général du 18 décembre 2018

1. Élections du bureau du Conseil général

Madame Claire-Lise Bonvin est réélue au poste de présidente par 57 oui, 0 non, 0 abstention

Madame Christine Bourban Carthoblaz est réélue au poste de vice-présidente par 57 oui, 0 non et 0 abstention.

Monsieur Jean-Charles Léger est réélu au poste de secrétaire par 57 oui, 0 non et 0 abstention.

2. Examen et approbation du projet de budget 2019 de la Municipalité

L'entrée en matière est acceptée par 57 oui, 0 non et 0 abstention

1.1 Administration générale et finances

Amendement ADG : Diminution de 50'000.- rubrique Honoraires et prestations de service car cette rubrique a été augmentée de 92'000.- par rapport au budget 2018. Les justifications données (frais pour un livre sur Sion et rafraîchissement de la page Facebook pour 45'000.-) ne sont que partiellement adéquates.

L'amendement est accepté par 35 oui, 19 non et 3 abstentions.

1.2 Economie et Tourisme

Amendement des Verts : Diminution de 100'000.- rubrique Aéroport afin de réduire autant que possible les investissements destinés à cette infrastructure en renonçant provisoirement à l'amélioration du parking de longue durée en attendant l'arrivée d'investisseurs privés.

L'amendement est accepté par 33 oui, 24 non et 0 abstention.

1.3 Education et Culture

Amendement des Verts : Augmentation de 116'239.- rubrique Subventions accordées à des personnes physiques afin d'ajuster le budget pour donner suite à la récente modification de la loi cantonale sur la promotion de la culture qui recommande que la participation des communes s'élève à 20%. L'amendement demande un financement à hauteur de 15% de participation communale.

L'amendement est refusé par 37 non, 20 oui et 0 abstention.

Amendement des Verts : Augmentation de 100'000.- rubrique Bâtiments scolaires/investissements propres afin de s'assurer que les élèves qui fréquentent l'école des Collines soient suffisamment protégés contre les risques sismiques et d'incendie.

L'amendement est accepté par 36 oui, 20 non et 1 abstention.

1.4 Affaires sociales

Aucun amendement

1.5 Sécurité publique

Aucun amendement



1.6 Travaux publics et Environnement

Amendement PDC : Augmentation de 400'000.- rubrique Entretien du réseau routier afin de mieux entretenir les routes aujourd'hui, éviter ainsi des réparations trop importantes à l'avenir et de ne pas recourir systématiquement aux crédits supplémentaires.

L'amendement est refusé par 32 non, 25 oui et 0 abstention.

Amendement des Verts : Augmentation de 50'000.- rubrique Voirie/Investissements propres afin d'étudier la possibilité et la faisabilité de réaliser une première piste cyclable et inciter un maximum de personnes à utiliser le vélo lors de leurs déplacements.

L'amendement est refusé par 40 non, 15 oui et 1 abstention.

Amendement PDC : Diminution de 200'000.- rubrique Places de parc/Investissements propres afin de supprimer l'étude pour un futur parking au sud de la gare car ce dernier est prématuré vu les parkings prévus à ce jour (Roches Brunes, Fondation St-Joseph, Planta, Ronquoz et Chandoline).

L'amendement est accepté par 36 oui, 20 non et 1 abstention.

1.7 Bâtiments et Constructions

Amendement ADG : Augmentation de 50'000.- rubrique Bâtiments communaux/Investissements propres afin de réaliser une première étude pour la mise en valeur des vestiges archéologiques néolithiques suite aux nouvelles découvertes de Don Bosco et de la Médiathèque.

L'amendement est refusé par 40 non, 17 oui et 0 abstention.

1.8 Urbanisme et Mobilité

Amendement les Verts : Augmentation de 100'000.- rubrique Parcs et jardins/Traitements afin de renforcer les 15.6 EPT par un poste supplémentaire. Ceci permettra d'améliorer les conditions de travail des employés et garantira l'entretien de l'ensemble de nos surfaces consacrées aux parcs et aux jardins.

L'amendement est refusé par 42 non, 14 oui et 1 abstention.

Amendement les Verts : Augmentation de 100'000.- rubrique Parcs et Jardins/Investissements propres afin de réaliser un effort supplémentaire pour l'arborisation des rues et des parcs publics.

L'amendement est refusé par 40 non, 16 oui et 1 abstention.

Amendement PDC : Diminution de 200'000.- rubrique Mobilité/Autres dépenses à amortir afin de supprimer les frais d'étude pour la liaison plaine-montagne tant que la commune n'aura pas obtenu les subventions du Canton et de la Confédération pour une concession de type transport public.

L'amendement est refusé par 32 non, 23 oui et 2 abstentions.

1.9 Sport, Jeunesse et Loisirs

Amendement UDC : Diminution de 1'500'000.- rubrique Piscine/Investissements propres afin de supprimer les investissements projetés à la piscine de la Blancherie avant d'obtenir l'aval du Conseil général pour une rénovation totale.



VILLE DE SION
CONSEIL GÉNÉRAL



L'amendement est refusé par 32 non, 24 oui et 1 abstention.

3. Vote du projet de budget 2019 de la Municipalité

Le budget amendé a donc un excédent de revenus de 550'000.- et des investissements pour un montant de 25.62 Mio. Le degré d'autofinancement est à 91.1%.

Le projet de budget 2019 est accepté par 57 oui, 0 non et 0 abstention.

La vice-présidente du Conseil général : C. Bourban Carthoblaz